



Guide de la Ville

2025-2027

Les Pavillons-sous-Bois





PRÉSENTATION DE LA VILLE

Histoire du territoire

Les Pavillons-sous-Bois a été fondée en 1905 et est située à environ 10 kilomètres au Nord-Est de Paris. Elle tire son nom des deux pavillons de garde bâtis en 1770 et qui se dressaient à l'entrée du domaine du Raincy. Ces deux pavillons, restaurés, se situent en bordure de la RD 933. La commune en croissance constante compte plus de 24 000 habitants. Le canal de l'Ourcq longe le territoire au Nord lui donnant un charme significatif ! Ses berges sont progressivement réhabilitées avec la construction de logements et d'équipements publics.

Carte d'identité

- Date de création de la commune : 3 janvier 1905
- Nombre d'habitants à la création de la commune : 2101
- Superficie : 2,9 km²
- Nombre d'habitants : 24 872 (Recensement 2022)

Jumelages

Depuis 1972, la ville des Pavillons-sous-Bois a souhaité nouer des relations culturelles et sportives avec les villes de Brackley en Grande Bretagne, Bragance au Portugal, Ecija en Espagne et Münstermaifeld en Allemagne.

Marchés

La ville recense 3 marchés.

Marché de Chanzy - Avenue de Chanzy

- Mardi, jeudi et dimanche matin

Marché de la Basoche - Place Roger Salengro

- Mercredi et samedi matin

Une partie se situe en plein air sur la place et l'autre partie, la plus importante est abritée par une halle.

Marché des Coquetiers - angle avenue Franklin et allée Louis Auguste Blanqui

- Dimanche matin (Marché couvert)

Sommaire

Présentation de la Ville	2
Édito	3
Services de la ville	4
État civil et citoyenneté	6
Sécurité	9
Petite enfance	10
Enfance	13
Culture	18
Sports	21
Solidarité	22
Environnement Cadre de vie	30
Associations	35
Plan de la Ville	44
Infos pratiques	47

Infos légales :
Guide de la Ville
édition 2025/2027.

Diffusion : 12500 exemplaires.
Dépôt légal à parution.

Directeur de la publication :
Philippe DALLIER Maire

Rédaction, photographie,
régie publicitaire : service
Communication Hôtel de Ville :
Tél. 01 48 02 75 81/08

Création et conception :
Latitude, Nantes

Impression : Imprimerie RAS
Distribution : Champar

les-pavillons-sous-bois.fr

 Ville des Pavillons-sous-Bois

Édito



Chères Pavillonnaises, chers Pavillonnais,

J'ai le plaisir de vous présenter et de vous adresser cette édition du Guide de la Ville qui reprend et synthétise l'ensemble des renseignements que vous pouviez précédemment trouver dans le Guide Municipal et dans le Guide de la Rentrée.

Ce Guide de la Ville, qui sortira dorénavant tous les deux ans, vous permettra, grâce à sa maquette moderne et intuitive, d'accéder facilement à l'ensemble des informations municipales nécessaires pour organiser votre quotidien, et celui de votre famille, au sein de notre belle ville des Pavillons-sous-Bois.

Je vous invite donc à consulter ces quelques pages, ainsi que l'ensemble des rubriques thématiques qui composent ce guide afin de découvrir, ou mieux connaître, l'ensemble des équipements publics municipaux et tous les services publics à votre disposition.

Toutes les données que vous trouverez dans ce précieux guide ont, comme chaque année, été mises à jour pour que vous puissiez avoir accès, rapidement, à des renseignements utiles et pertinents.

Vous pouvez compter sur mon engagement au service de notre ville.

Très sincèrement.

**Votre Maire,
Philippe DALLIER**



SERVICES DE LA VILLE

→ Mairie des Pavillons-sous-Bois

Place Charles de Gaulle

☎ **01 48 02 75 75**

✉ mairie@lespavillonssousbois.fr

🌐 www.les-pavillons-sous-bois.fr

📘 **Facebook** : Ville des Pavillons-sous-Bois

🌐 **LinkedIn**: Ville des Pavillons-sous-Bois

Ouverture de l'Hôtel de ville du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires 12h) et de 13h30 à 18h.

CABINET DU MAIRE

Philippe Dallier

Maire - Conseiller départemental

Bureau n°1- Hôtel de ville

☎ **01 48 02 75 04 / 05**

✉ mairie@lespavillonssousbois.fr

Rendez-vous avec le Maire
et les élus

Directeur de Cabinet :

Étienne Bombiero

☎ **01 48 02 75 06**

Permanence téléphonique
de Monsieur le Maire

☎ **01 48 02 75 94**

*Le premier jeudi du mois de 18h30
à 20h30 (sauf au mois d'août).*

> LES SERVICES MUNICIPAUX

 mairie@lespavillonssousbois.fr

Direction Générale des Services

Hôtel de ville

 01 48 02 75 10

État Civil - Population

Hôtel de ville

 01 48 02 75 18 / 71 / 72 / 74 / 15

Fermé le lundi matin, ouvert les samedis matin selon calendrier. Voir sur le site internet de la ville.

Éducation - Jeunesse et Sports

Hôtel de ville

 01 48 02 75 83 / 30 / 97 / 26 / 28

Permanence le jeudi de 18h à 19h excepté pendant les vacances scolaires ; fermé le lundi matin et le deuxième lundi du mois toute la journée.

Centre Communal d'Action Sociale

Espace des Arts - 2^{ème} étage

 01 48 02 75 47 / 63

Police municipale

Poste de police municipale

Claude Erignac

1, allée de Berlin

 01 48 02 75 37

Horaires de l'accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Service Logement

Espace des Arts - 2^{ème} étage

Place Charles de Gaulle

 01 72 59 19 21

Service Environnement - Propreté

Hôtel de ville

 01 48 02 75 93 / 53

Service Urbanisme

Allée Étienne Dolet

 01 48 02 75 39 / 87

Fermé à l'accueil du public le mardi et le jeudi.

Gestion Technique de Proximité

Hôtel de ville

 01 48 02 75 44 / 53 / 93

Service de la Communication et de l'Événementiel

Hôtel de ville

 01 48 02 75 81 / 08

 01 72 59 19 44

Centre Municipal de Santé

91, avenue Aristide Briand

 01 72 59 19 60

Rendez-vous par téléphone

Bibliothèque municipale

8, allée Robillard

 01 48 47 95 54

Mardi : de 14h à 18h.

Mercredi de 10h à 18h.

Vendredi de 14h à 18h.

Samedi de 10h à 18h.

Conservatoire municipal Hector Berlioz

77-79, allée Danielle Casanova

 01 41 55 17 60

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi ouverture à 9h15.

Maison de l'Emploi

20, allée Louis Calmanovic

 01 48 02 45 39

Service de Soins Infirmiers à Domicile

20, allée Louis Calmanovic

 01 48 02 21 21

Permanences gratuites* :

- Consultations juridiques, sur rendez-vous, au 01 48 02 75 71/72
- Conciliateur de justice, sur rendez-vous, au 01 48 02 75 05

* (réservées aux Pavillonnais, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité)



ÉTAT CIVIL CITOYENNETÉ

→ Formalités administratives

Hôtel de ville - Service Population-État civil

Bureau n°14

☎ 01 48 02 75 71 / 72 / 18 / 74 / 15

i De nombreuses procédures et informations sont disponibles en ligne sur le site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Restez vigilants face à certains sites commerciaux qui font tout pour tromper les utilisateurs (design des sites officiels, usage du drapeau bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, en tête des moteurs de recherche).

De nombreuses démarches administratives **sont gratuites** (extrait d'acte de naissance, de casier judiciaire, de demande de carte grise...), **pourtant de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse.**

> DÉCLARATIONS D'ÉTAT CIVIL

Naissance

Où s'adresser

- Mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir

- Livret de famille si vous en possédez déjà un et pièce d'identité des deux parents.
- Certificat d'accouchement délivré par l'autorité.
- Acte de reconnaissance avant naissance pour les parents non mariés ayant préalablement reconnu l'enfant.

Délais

- Déclaration obligatoire dans les 5 jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance).

Reconnaissance d'un enfant

Sur rendez-vous

Concerne uniquement les parents non mariés. Il est préférable que les deux parents soient présents pour faire une reconnaissance conjointe.

Où s'adresser

- Dans n'importe quelle mairie, de préférence à la mairie du domicile

Pièces à fournir

- Avant la naissance : pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Après la naissance : pièce d'identité, acte de naissance de l'enfant et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Délais

- Avant l'âge de 1 an (au-delà, l'autorité parentale n'est plus acquise de droit).

Mariage

Sur rendez-vous

Où s'adresser

- Mairie du domicile du futur époux ou de la future épouse ou des parents de l'un des futurs époux.

Pièces à fournir

- Voir directement au service Population État Civil.

Délais

- S'adresser à la Mairie concernée au moins 3 mois avant.

Décès

Où s'adresser

- Mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir

- Certificat de décès établi par le médecin qui l'a constaté, livret de famille, pièce d'identité du défunt et du déclarant, livret de famille et tous renseignements d'état civil relatifs au défunt.

Délais

- Le plus rapidement possible après la constatation du décès.

> DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL

i Démarche est réalisable en ligne sur le site internet de la ville :

Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance / mariage/ décès

Où s'adresser

- Mairie du lieu de naissance / mariage décès.

Pièces à fournir

- Par correspondance ou au guichet : préciser nom, prénom, date de l'acte ainsi que la filiation. Joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.

Demande de livret de famille

Où s'adresser

- Hôtel de ville - Bureau n°14.
- Délivrance automatique lors du mariage et en principe à la naissance du 1^{er} enfant.
- Duplicata : formulaire à remplir à la mairie du domicile.

PACS

Où s'adresser

- Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat entre 2 personnes majeures qui habitent déjà ensemble pour organiser la vie commune. Il est opposable vis-à-vis des tiers.

Pièces à fournir

- Consulter le service Population - État-Civil ou un notaire.

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte nationale d'identité et passeport

Présence du demandeur obligatoire (même s'il s'agit d'un enfant mineur) au dépôt du dossier et au retrait de la pièce d'identité ou du passeport avec le parent qui a fait la demande.

Où s'adresser

- Hôtel de ville - Bureau n°14

Pièces à fournir

- Consulter le service Population État Civil

☎ 01 48 02 75 71 / 72 / 18

i Le dépôt de la demande et le retrait de la carte d'identité ou du passeport se font uniquement sur rendez-vous. Pré-demandes en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

ÉTAT CIVIL - CITOYENNETÉ

Inscription sur les listes électorales

Où s'adresser

- Hôtel de ville - Bureau n°14
ou demande en ligne :

 www.interieur.gouv.fr

 www.service-public.fr

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attestation de changement de domicile

Où s'adresser

- Hôtel de ville - Bureau n°14
Délivrées à des citoyens français et étrangers qui quittent définitivement le territoire.



L'administré doit se présenter personnellement en mairie, AVANT le départ définitif à l'étranger ou dans les DOM-TOM.

Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité et les preuves de l'ancien et du nouveau domicile

Recensement militaire

Sur rendez-vous

Obligatoire pour les personnes de nationalité française. Les personnes devenues françaises entre leur 16^{ème} anniversaire et leur 25^{ème} anniversaire sont tenues de se faire recenser.

Délais

- À compter des 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant (période légale).

Où s'adresser

- Hôtel de ville - Bureau n°14

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou à défaut un acte de naissance.
- Certificat de nationalité française en cas de naturalisation.

- 1 justificatif de domicile de - de 3 mois.
- Livret de famille des parents.
- En cas de double nationalité présenter une pièce d'identité de la 2^{ème} nationalité.

Vote par procuration

Où s'adresser

- Commissariat de police de Livry-Gargan
95, avenue Aristide Briand
93190 Livry-Gargan

 **01 56 48 64 00**

Pièces à fournir

- Pièce d'identité.

L'électeur (le mandant) doit remplir l'attestation sur l'honneur intégrée au formulaire de demande de procuration. La présence du mandataire n'est pas nécessaire. Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ne leur permet pas de se déplacer.

Cimetières

Horaires d'ouverture des cimetières (bureaux fermés de 12h à 13h30) :

- Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h30 à 17h
- Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h30 à 18h
- Le 1^{er} novembre de 8h30 à 18h (en continu)

Ancien cimetière

Allée Louis XIV

 **01 48 48 25 50 - 06 23 94 24 83**

Nouveau cimetière

Avenue de Rome

 **01 48 50 08 48 - 06 23 94 24 83**

Concessions, cases de Columbarium, Cavarne

Où s'adresser ?

Bureau n°14 - Hôtel de ville
Service Population - État Civil
ou au nouveau cimetière

 **01 48 02 75 74**





SÉCURITÉ

→ Poste de police municipale Claude Erignac

1, allée de Berlin
☎ 01 48 02 75 37

Accueil du public : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Police Nationale
17

Commissariat de Livry-Gargan
95, avenue Aristide Briand
☎ 01 56 48 64 00

Vidéoprotection

i Le Centre de Supervision Urbaine de la police municipale surveille les images qui sont relayées par plus de 80 caméras disposées dans différents lieux de la ville.

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Attestation d'accueil
(moins de 3 mois).

Les délais pour obtenir un visa peuvent être très longs ; il est donc conseillé de faire la demande d'attestation d'accueil 3 mois avant la date d'arrivée du ressortissant étranger. Liste des pièces à fournir sur demande.

Permis de détention
Chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie

Liste des pièces à fournir sur demande.

Opération tranquillité vacances

Dispositif mis en place dès la mi-juin jusqu'à la fin du mois d'août sur la ville pour que votre résidence soit surveillée pendant vos vacances. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Fiche d'inscription à télécharger sur le site de la ville avant de vous rendre sur place muni des justificatifs de domicile et de votre carte d'identité (originaux et photocopies).

**Signalement d'un véhicule
ventouse ou d'un véhicule épave :**
[formulaire accessible
sur le site internet.](#)



PETITE ENFANCE

Accueil des enfants de 0 à 4 ans

→ INSCRIPTIONS

- Auprès du secrétariat de la crèche **Les Petits Voyageurs**, par téléphone au **01 48 96 28 11** à partir du 6^{ème} mois de grossesse
- Du lundi au vendredi pour un accueil régulier ou occasionnel
- Pour une demande d'accueil occasionnel, contacter la structure **A petits pas** par téléphone au **01 48 49 70 07**
- Fermeture des structures : 3 semaines au mois d'août, 1 semaine en fin d'année et 2 jours par an pour des journées pédagogiques.

→ ATTRIBUTION DES PLACES

- La CAMA (Commission d'Admission aux Modes d'Accueil) se réunit 3 fois par an et gère l'attribution des places en crèche.
- L'attribution des places est réalisée en fonction de 3 critères : situation familiale, professionnelle et administrative. Chaque critère est ensuite associé à un système de points.
- Pour les familles ayant obtenu une cotation similaire, le critère de l'ancienneté de la demande sera retenu.



Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

STRUCTURES MUNICIPALES

MULTI-ACCUEIL



> DU LUNDI AU VENDREDI

À Petits Pas

68, avenue Aristide Briand

☎ 01 48 49 70 07

Accueil collectif régulier ou à temps partiel ou occasionnel par 1/2 journée pour les enfants de 12 mois à 4 ans.

Les Berceaux de l'Ourcq

31, avenue du Général Leclerc

☎ 01 48 49 98 24

Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Les Moussaillons

45-47, avenue Georgette Bach

☎ 01 88 50 96 51

Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Les Petits Voyageurs

Place Oissery Forfry

☎ Tél. 01 48 96 28 11

Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.

> AUTRE STRUCTURE

Crèche départementale Gisèle Halimi

Allée Marcellin Berthelot

☎ 01 71 29 23 26

Accueil collectif géré par le département, pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans, ou jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

i Inscriptions en ligne uniquement sur la plateforme du département : www.macreche.seinesaintdenis.fr





Le Relais Petite Enfance (RPE) : La Parent'aïe

Place Oissery Forfry

☎ **01 48 47 18 17**

Le relais est un lieu gratuit d'informations, d'écoute, de rencontre, d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents. Le RPE facilite la recherche d'un mode d'accueil, met à disposition la liste des assistantes maternelles agréées disponibles, aide les familles dans leurs démarches administratives, accompagne à la professionnalisation des assistantes maternelles agréées et accueille toute personne qui souhaiterait découvrir ce métier.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery Forfry

☎ **01 48 47 18 17**

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h sans inscription. Le LAEP est un lieu gratuit, anonyme pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en proposant un espace de jeu adapté et sécurisé pour les enfants.

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

1, allée Louis Calmanovic

☎ **01 71 29 23 95**

Ouvert sur rendez-vous. Consultations médicales de protection infantile dès la sortie de la maternité, conseils en matière de puériculture, allaitement, alimentation, développement, vaccinations... Information sur le mode de garde avec les assistantes maternelles.





ENFANCE

→ Enfance - Scolarité

Direction Éducation Jeunesse - Sports
Hôtel de ville

☎ **Scolarité : 01 48 02 75 30/97**

Enfance : 01 48 02 75 28/26

Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.
Permanence le jeudi de 18h à 19h (excepté pendant les vacances scolaires).

➤ INSCRIPTION À L'ÉCOLE

L'inscription à l'école est obligatoire pour les enfants de 3 à 16 ans.

Les inscriptions administratives sont enregistrées à la mairie et les admissions auprès des directeurs d'école.

La sécurité près des écoles

Chaque jour, les entrées et les sorties des établissements sont surveillées par des agents municipaux (points-écoles) afin d'assurer la sécurité des enfants.

Éducation sportive et musicale

La ville met à disposition des écoles :

- Trois éducateurs sportifs pour assurer des cours d'éducation physique et sportive (EPS) en partenariat avec les enseignants.

- Un musicien, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, qui intervient par rotation dans toutes les écoles élémentaires de la ville.

Effectifs

Plus de 200 agents municipaux travaillent au service des écoles :

- 30 ATSEM aident quotidiennement les enseignants.
- 130 animateurs accueillent les enfants le matin, le midi, le soir, le mercredi et pendant les vacances scolaires.
- Environ 100 agents assurent l'entretien, le gardiennage, le service de restauration et la sécurité près des écoles.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Objectif : garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire autour de 7 thématiques : culture, santé, découverte scientifique, citoyenneté, sport, anglais, aide aux devoirs.

Plan « mercredi »

Intégré dans le PEDT, il permet aux enfants de participer à des activités sportives, culturelles ou artistiques autour des thématiques du PEDT.

> PORTAIL FAMILLE

Le portail famille facilite les démarches relatives à la vie scolaire, périscolaire et extra-scolaire des enfants.

Les inscriptions à l'école, aux centres de loisirs, à la restauration scolaire et les réservations aux activités périscolaires et extra-scolaires sont enregistrées en ligne via le portail famille.

Accessible depuis la page d'accueil du site de la ville, les parents peuvent avoir accès au calendrier des activités de leurs enfants et le modifier, en fonction des présences et des absences, régler des factures, transmettre des documents sur le site

 www.les-pavillons-sous-bois.fr

1. Inscriptions sur le portail famille
Inscriptions pour l'accueil du matin et du soir, à l'étude dirigée, à la cantine et au centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.
2. Réservations sur le portail famille
Les réservations sont indispensables pour que votre enfant soit prévu aux activités périscolaires. Attention,

sans réservation aux activités après inscription, une majoration de 50 % sera appliquée en cas de présence de votre enfant.

Procédure après inscription :

1. Cliquer sur la dalle « Modifier les réservations » puis cocher les jours de présence de votre enfant.
Possibilité d'appliquer une périodicité sur l'année scolaire et d'effectuer la même demande sur les mêmes dates pour une fratrie en cochant la case « Effectuer la même demande pour ».
2. « Valider » le récapitulatif.
La demande apparaît alors comme enregistrée.
3. Attendre la confirmation de réservation.

> ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

→ *Inscription et réservation obligatoire sur le portail famille.*

Accueils du matin

Ouverts dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville pendant la période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20.

Les enfants sont encadrés par des animateurs périscolaires qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont ensuite, confiés aux enseignants à 8h20.

Accueils du soir

Les enfants sont accueillis par le personnel municipal et des activités variées leur sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

- Écoles maternelles : accueil à partir de la sortie des classes à 16h30 jusqu'à 19h.
- Écoles élémentaires : accueil après l'étude dirigée de 18h à 19h.

Études dirigées

Dans les écoles élémentaires de 16h30 à 18h, elles sont assurées par les enseignants ou par des animateurs diplômés. Ensuite, les enfants peuvent bénéficier de la garderie de 18h à 19h.

Restauration scolaire

Pause déjeuner (2h) avec 2 services : 11h30 et 12h30.

2 300 repas équilibrés sont fabriqués chaque jour au sein des restaurants municipaux. Possibilité de bénéficier d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) après validation de la médecine scolaire.

Accueils de loisirs du mercredi et des vacances

Les centres de loisirs accueillent les enfants les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances de 7h30 à 19h.

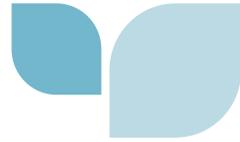
Sorties et activités (manuelles, sportives, expressions corporelles ...) sont proposées aux enfants en fonction des groupes d'âge et de leurs envies.

i Rappel : réservation des jours de présence obligatoire sur le portail famille

Atout'sports et loisirs (11 à 17 ans)

Accueille les jeunes Pavillonnais, uniquement pendant les vacances, dès l'entrée au collège. Animations variées, sorties culturelles et sportives sont programmées de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Les sorties sont facturées entre 1 € et 5 €.



> ANNUAIRE DES ÉCOLES ET DES CENTRES DE LOISIRS

Les écoles maternelles

École Eugène Fischer

4-6, allée Pierre Brossolette

☎ 01 48 02 74 60

01 48 02 74 59 (Centre de loisirs)

École Fontenoy

25, allée de Fontenoy

☎ 01 48 49 22 23

01 48 49 22 24 (Centre de loisirs)

École Jean Macé

53, avenue Aristide Briand

☎ 01 41 55 30 51

01 48 50 17 10 / 01 87 01 00 74

(Centre de loisirs)

École Jules Verne

3-5, avenue Georges Pompidou

☎ 01 48 02 47 09

01 48 47 71 90 (Centre de loisirs)

École Marguerite Léopold

12-14, allée Louis Calmanovic

☎ 01 48 02 47 13

01 48 49 06 95 (Centre de loisirs)

École Robillard

6-8, allée Robillard

☎ 01 48 49 31 43

01 48 48 28 34 (Centre de loisirs)

Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP au CE2)

25, allée de Fontenoy

☎ 01 48 49 22 23

École Jean Macé

18-22, allée du Colonel Fabien

☎ 01 71 89 52 64

01 48 48 50 17 10 (Centre de loisirs)

École Julie-Victoire Daubié

55, avenue Aristide Briand

☎ 01 48 02 47 00

01 41 64 17 90 (Centre de loisirs)

École Jules Verne

3-5, avenue Georges Pompidou

☎ 01 48 02 47 09

01 48 02 15 32 (Centre de loisirs)

École Monceau

25, allée de Fontenoy

☎ 01 48 49 11 48

01 48 49 11 49 (Centre de loisirs)

École Pierre Brossolette

4, allée Pierre Brossolette

☎ 01 48 02 74 55

01 48 02 74 57 (Centre de loisirs)

École Robillard (CP au CE2)

6-8, allée Robillard

☎ 01 48 49 31 43

Collèges

Collège Anatole France

49, avenue Georgette Bach

☎ 01 86 78 37 10

Collège Éric Tabarly

32, avenue Albert Thomas

☎ 01 86 78 36 60

Lycée

Lycée polyvalent

Claude Nicolas Ledoux

1, boulevard de Paris

☎ 01 48 50 32 00

Enseignement privé

École de l'Alliance

(de la maternelle au lycée)

35-37, allée Robert Estienne

☎ 01 48 48 16 17

> TARIFS ET FACTURATION

→ La facturation

Les activités relatives à la scolarité sont regroupées sur une facture qui détaille le coût par enfant et par type de prestation.

Paiement possible par :

- chèque (à l'ordre du Trésor Public), espèces et carte bancaire auprès de la régie centrale de l'hôtel de ville
- en ligne sur le portail famille ou après réception du titre, sur le site Internet de la ville, rubrique vos paiements en ligne
- prélèvement automatique (adhésion sur le portail famille)

Tarifs des prestations 2025/2026

i Une revalorisation sera appliquée pour l'année 2026/2027

Restauration scolaire

- Repas par enfant et par jour : 4,55 €.
- Tarif hors commune : 5,65 €.

Les parents n'ayant pas réservé le repas de leur enfant, au minimum 7 jours avant, devront s'acquitter d'un tarif majoré de 50 %.

Centres de loisirs

Quotient Familial rentrée scolaire 2025/26	Tarif accueil de loisirs sans hébergement	Tarif accueil de loisirs majoré
Jusqu'à 291 €	3,15 €	4,75 €
De 292 à 585 €	3,40 €	5,10 €
De 586 à 878 €	3,70 €	5,55 €
Plus de 878 €	4,05 €	6,10 €

Accueil du matin

- Prix par enfant et par jour : 1,40 €.
- À partir de deux enfants, le tarif par enfant et par jour, est de 1,35 €.

Accueil du soir et étude dirigée

- L'accueil du soir maternelle : 2,25 € par enfant et par jour.
À partir de deux enfants, le tarif par enfant et par jour, est de 2,15 €
- L'accueil du soir élémentaire de 18h à 19h : 1,15 € par enfant et par jour.
À partir de deux enfants, le tarif par enfant et par jour, est de 1,10 €.
- L'étude dirigée de 16h30 à 18h : 2,25 € par enfant et par jour.
À partir de deux enfants, le tarif par enfant et par jour, est de 2,15 €.

En l'absence de réservation au plus tard la veille avant 12h (hors samedis, dimanches et jours fériés) une majoration de 50 % sera appliquée au tarif.

Une réduction pourra être accordée selon le barème établi par le CCAS en fonction du revenu de la famille sous certaines conditions.

Atout'sports et loisirs

- Tarif adhésion : 6,35 €.



CULTURE

→ Bibliothèque municipale

8, allée Robillard

☎ 01 48 47 95 54

🌐 bibliotheque@lespavillonssousbois.fr

→ Retrouvez toutes les infos de la bibliothèque
sur lespavillonssousbois.bibenligne.fr
ou en flashant ce QR Code



L'équipe de la bibliothèque est heureuse vous accueillir dans ce lieu ouvert à tous.

Tout au long de l'année, la bibliothèque, service culturel municipal, vous propose :

- Des nouveautés chaque mois pour tous et pour tous les goûts : romans, documentaires, textes lus, bandes dessinées, mangas, ainsi que des journaux,
- Des livres numériques,
- Des animations pour tous les âges dès la naissance ! Le programme est disponible sur le site de la bibliothèque, de la ville et dans le magazine municipal,
- Des espaces de lecture et de travail,
- Des jeux de société et des puzzles sont également à votre disposition pour jouer en famille à la bibliothèque.

Horaires

La bibliothèque est ouverte au public :

- Le mardi de 14h à 18h
- Le mercredi de 10h à 18h sans interruption
- Le vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 10h à 18h sans interruption

Fermeture le jeudi (les bibliothécaires accueillent ou se déplacent dans les classes et les structures partenaires), le dimanche et le lundi.

Horaires susceptibles d'être modifiés durant les vacances scolaires.

Inscriptions

L'inscription est gratuite pour tous, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité pour les adultes. Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires sur le site de la bibliothèque ou de la ville.

Vous pouvez emprunter pour une durée de 4 semaines :

- 10 livres,
- 5 revues,
- 2 documents numériques, sport, anglais, aide aux devoirs.

→ Conservatoire Hector Berlioz

77-79, allée Danielle Casanova

☎ 01 41 55 17 60

🌐 conservatoire@lespavillonssousbois.fr

Conservatoire classé par le Ministère de la Culture. En entrant dans cette école et en intégrant un cursus musical, votre enfant doit prendre un cours de formation Musicale, un cours de pratique collective (chorale, ensemble...) et un cours d'instrument.

En CP, votre enfant entrera en cursus et suivra un cours de formation musicale, un cours de pratique collective (chorale, ensemble...) et un cours d'Initiation Instrumentale afin de choisir l'année suivante son instrument.

Musique

- Éveil Danse et Musique
Dès la moyenne section maternelle

Formation musicale

- Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

Pratiques individuelles

- En CP : Initiation Instrumentale
- Dès l'entrée en CE1 :
Claviers : piano
Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique
Musiques amplifiées : guitare électrique, guitare basse, et chant
Percussions : batterie, percussions
- Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, saxhorn
Musique ancienne : flûte à bec
- Voix : chant lyrique (dès 18 ans)

Pratiques collectives

- Chorales Colibri ou Lorient, Comédie Musicale (nouvelle discipline)
Orchestre : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles
- Atelier musiques amplifiées, Big Band (enfants et adultes), Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre.

Danse

- La danse classique et la danse contemporaine
- Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

Théâtre

- Cycle 1 (enfant) : 9 - 12 ans
- Cycle 2 (adolescent) : 13 - jeunes adultes

> LES ADULTES

Les pratiques collectives

- Chœurs adultes
- Big Band
- Danse Classique

Les pratiques individuelles et collectives musicales

- Formation musicale
- Instrument



> MODALITÉ D'INSCRIPTION

Documents à fournir / Paiement

- Feuille d'imposition de l'année en cours
- Certificat d'aptitude à la pratique de la danse obligatoire
- Un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, Carte bancaire ou paiement en ligne

Tarifs calculés sur la base du dernier avis d'imposition.

i Retrouvez le détail des tarifs sur le site internet de la ville.

→ Espace des Arts

Spectacle - Cinéma - Exposition
Espace des Arts - Salle Philippe Noiret
144, avenue Jean Jaurès

☎ 01 41 55 12 80

✉ espacedesarts@wanadoo.fr

🌐 espace-des-arts.fr

Billetterie spectacle en ligne :

billetterie.espace-des-arts.fr

Billetterie cinéma en ligne :

billetteriecinema.espace-des-arts.fr

f @espacedesarts93

📷 @espacedesarts93

Diffusion culturelle sur la ville au travers plusieurs disciplines artistiques : spectacle, cinéma et exposition.

Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles de musique, de théâtre, d'humour etc.

Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 5 films à l'affiche par semaine. Il est équipé d'un projecteur 4K, d'un écran de 12 m et offre un son 7.1. La salle est classée Art et Essai (label Jeune Public) et propose une programmation riche entre films populaires et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour des films et des animations pour les enfants.

Galerie Jean-Baptiste Claudot : expositions qui donnent une visibilité aux artistes émergents.

Billetterie ouverte du lundi au samedi de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30.

→ Location de salles

Cabinet du Maire

Hôtel de ville

☎ 01 48 02 75 04/05

✉ mairie@lespavillonssousbois.fr

La péniche Le chat qui Pêche

3, allée de Berlin

Capacité : 80 personnes maximum
Horaires de location : de 10h à 2h du matin. Ces horaires comprennent la mise en place et le rangement de la salle. Tarifs consultables sur le site internet de la ville.

Conditions de réservation :

Toute demande de réservation doit être réalisée par écrit via le formulaire en ligne (au minimum 2 mois avant), en précisant votre identité, vos coordonnées, la date et les horaires de la manifestation, l'objet de la manifestation et le nombre de personnes attendues.

Documents à fournir en cas de réponse positive :

- Règlement dûment daté et signé par le bénéficiaire.
- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité à jour et en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Attestation d'assurance Responsabilité civile spécifiant le lieu et la date de la location.

Chèques à fournir, à l'ordre du Trésor Public.

En cas de désistement intervenant moins d'un mois avant la date de location, l'acompte de 30% restera entièrement acquis à la Commune sauf en cas de force majeure.

À noter : la Salle Jean Moulin n'est plus proposée à la location.



SPORTS

→ Service des Sports

Bureau n°7 - Hôtel de ville

☎ 01 48 02 75 73

> ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX

Salle de Sport Lino Ventura

3, allée de Berlin

☎ 01 48 02 74 00 / 06 20 09 86 81

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

☎ 01 48 48 12 43 / 06 03 80 18 36

Équipements :

- 2 terrains de football : engazonné et pelouse synthétique,
- 1 piste d'athlétisme avec 4 couloirs,
- 1 gymnase,
- 4 courts de tennis couverts (2 en green set, 2 en terre battue),
- 2 courts de tennis extérieurs (béton poreux),
- 1 terrain de basket (extérieur),
- 1 terrain de handball (extérieur),
- 1 terrain de pétanque,
- 1 stabilisé gris.

Gymnase Jean Macé

53, avenue Aristide Briand

Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin

Entrée par le parking de la salle de sport Lino Ventura

☎ 01 41 55 03 24 / 06 20 09 86 81

Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean Macé

53, avenue Aristide Briand

Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès

Parc aquatique du Raincy

26, avenue Thiers - Le Raincy

☎ 01 43 02 27 47

Dès septembre 2025, les Pavillonnais auront accès au parc aquatique du Raincy au même tarif préférentiel que les Raincéens.

Ce conventionnement avec la ville du Raincy permet le doublement des créneaux de piscine pour les écoles des Pavillons-sous-Bois.

i Retrouvez les tarifs et les horaires sur : <https://villeduraincy.fr/associations-culture/le-parc-aquatique/#tarifs>



SOLIDARITÉ

EMPLOI - SANTÉ

→ CCAS - Seniors Centre Communal d'Action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale propose différents types d'aides et d'activités destinées aux personnes âgées résidant aux Pavillons-sous-Bois.

Service Autonomie à Domicile

(aide, accompagnement et soins)

20, allée Louis Calmanovic
1^{er} étage - interphone CCAS
Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 80 60 97 78 / 01 48 02 75 56

Service d'aide à domicile

☎ 01 80 60 97 78 / 01 48 02 75 56

Prestations d'aide à la personne visant à faciliter le maintien à domicile. Des intervenantes accompagnent les bénéficiaires dans les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne. Prestation facturée à l'heure. Ce service peut être financé par l'ADPA ou une partie peut être prise en charge par les caisses de retraite en fonction des ressources et du niveau d'autonomie.

Service de soins infirmiers

☎ 01 48 02 21 21

Une équipe d'infirmières et d'aides-soignantes intervient au domicile de la personne âgée pour dispenser des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques ou de confort et d'hygiène. Interventions sur prescription médicale et prises en charge par l'Assurance maladie.

Service de repas à domicile

☎ 01 80 60 97 78 / 01 48 02 75 56

Service quotidien de portage à domicile des repas (5 jours ou 7 jours) proposé aux personnes retraitées ou en situation de handicap.

Repas livrés tous les midis, du lundi au vendredi. Préparés et livrés par le service des restaurants communaux.

Tarif établi en fonction des ressources.

Service de transport

☎ 01 80 60 97 78 / 01 48 02 75 56

Destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux personnes à mobilité réduite, en capacité de se déplacer seules ou accompagnées d'un aidant pour pallier le déficit de mobilité de l'utilisateur. Service gratuit sur inscription.

Déplacements sur la ville ou dans les communes limitrophes. (médecin, coiffeur, etc.).

Horaires :

- 8h45 à 12h15 et 13h45 à 16h45 du lundi au vendredi
- 8h45 à 12h15 le samedi

Service Action sociale

Galerie de l'Espace des Arts - 2^{ème} étage
144, avenue Jean Jaurès

☎ 01 48 02 75 47

Renseignez les usagers sur leurs droits et les accompagne dans la constitution de dossiers :

Dossier d'aide sociale

Constitution du dossier d'aide sociale dans le cadre d'une prise en charge financière par le département du placement d'une personne âgée en maison de retraite.

Forfait Améthyste

Permet de se déplacer avec tous les modes de transports d'Île-de-France (RER, métro, bus, Tramway), sans limite pendant 2 ans. Attribution du forfait sous conditions d'âge et de revenus.

- i** Pour vérifier les conditions d'attribution : site du conseil départemental de Seine-Saint-Denis : <https://seinesaintdenis.fr/l-essentiel-du-departement/vos-services-en-ligne/seniors/article/demandez-et-renouvelez-votre-forfait-amethyste>

Retrait du dossier auprès du Service Action Sociale

ADPA : Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie

Allocation, versée par le Département, réservée aux personnes de plus de 60 ans, en perte d'autonomie et sous réserve d'une évaluation médico-sociale. Cette allocation peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses pour rester à domicile (ADPA à domicile) ou payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social (notamment un Ehpad - ADPA en établissement).

i Retrait du dossier auprès du Service Action Sociale

Inscription sur le registre des personnes vulnérables

Le CCAS répertorie les personnes vulnérables et assure la mise à jour des données collectées. Registre nominatif et confidentiel ; recense des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

En cas de risque et/ou situation exceptionnelle (canicule, grand froid, inondations etc.), le Centre Communal d'Action Sociale déploie une cellule d'urgence et appelle chaque jour toutes les personnes inscrites y compris le week-end.

Inscription gratuite et facultative sur le site de la ville via un formulaire ou auprès du service d'Action Sociale.

Toute personne, âgée, handicapée ou isolée, en situation de fragilité peut demander son inscription (ou un tiers).

Service de téléassistance

Mise à disposition des bénéficiaires d'un matériel permettant d'être connectés 24h/24 et 7 jours/7 à une centrale de veille qui réceptionne leurs appels de

détresse ou d'urgence.

Toute personne confrontée à une situation de perte d'autonomie temporaire ou permanente peut bénéficier de la téléassistance 93.

L'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie peut contribuer au financement de ce service.

Ce service est géré dans le cadre d'une délégation de service public par la société Vitaris.

i Renseignement et retrait du dossier auprès du Service Action Sociale

Animations

Le CCAS organise au cours de l'année plusieurs événements pour les seniors et propose des activités récurrentes ou ponctuelles (programme disponible auprès du service Action Sociale).

Animations seniors : (gratuites sur inscription à partir de 65 ans).

- Janvier : après-midi dansant avec dégustation d'une galette.
- Décembre : spectacle et distribution d'un colis de Noël.

Sorties à la journée : (payantes sur inscription à partir de 65 ans) 3 sorties à la journée sont proposées chaque année. Transport en car.

Animations seniors

(gratuites sur inscription à partir de 65 ans).

- Janvier : après-midi dansant avec dégustation d'une galette.
- Décembre : spectacle et distribution d'un colis de Noël.

Structures d'accueil seniors

Le Patio

Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
6, allée de Bragance

☎ **01 48 49 25 85**

✉ lepatio@idf.vyv3.fr

- Ouverture : lundi 10h à 17h et du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30.
- Capacité : 13 personnes par jour

Résidence seniors Chemin des roseaux

67-69, allée du Colonel Fabien
81 logements (du studio au T2) pour les personnes retraitées, qui souhaitent rester indépendantes mais entourées.

Demande : Service Logement Espace des Arts 2^{ème} étage - Place Charles de Gaulle

☎ **01 72 59 19 21**

Résidence Les Clairières

Maison de retraite (EHPAD)
50, allée du Chevalier de la Barre

☎ **01 48 47 00 62**

Résidence Victor Hugo

Maison de retraite (EHPAD)
146, avenue Franklin

☎ **01 55 89 63 20**

Structure d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes

Résidence Virginie

Allée Virginie

☎ **01 41 55 29 80**

À destination des personnes handicapées mentales vieillissantes.

Service logement

Galerie de l'Espace des Arts 2^{ème} étage
Place Charles de Gaulle

☎ **01 72 59 19 21**

1^{ère} demande de logement social

Les formulaires sont à retirer au service logement ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Renouvellement demande de logement social

Les demandeurs reçoivent un dossier pré-rempli ainsi qu'un courrier précisant la date avant laquelle ils doivent effectuer leur renouvellement et une notice explicative.

Dépôt du dossier au service Logement

Sur rendez-vous uniquement
Validité de la demande : 1 an.
Tout élément nouveau est à indiquer au service afin d'avoir 1 dossier à jour.
Les justificatifs peuvent être déposés sans rendez-vous.

i Dépôt des dossiers en ligne
www.demande-logement-social.gouv.fr

DALO (Droit au Logement Opposable) Formulaire à retourner par courrier uniquement avec accusé de réception accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Commission de Médiation DALO de Seine-Saint-Denis - TSA 30029 - 93736 Bobigny Cedex 9

Emploi-Insertion

Les services de la Maison de l'emploi et de la mission locale sont désormais installés à la Tour Athéna 20, allée Louis Calmanovic

Maison de l'emploi

Tour Athéna - Rdc

01 48 02 45 39

maison.emploi@lespavillonssousbois.fr

De 9h15 à 12h30 et 13h45 à 16h30

Propose aux Pavillonnais de plus de 26 ans et aux étudiants :

Informations et accompagnement concernant l'emploi, la formation, des conseils pour élaborer son projet professionnel, mise en relation avec les entreprises, préparations aux entretiens d'embauche...

Propose aux entreprises, commerçants et artisans :

- Des actions de recrutement
- Des actions spécifiques pour un recrutement en nombre
- Service d'accompagnement ponctuel des salariés des TPE et PME

Inscription

Sur rendez-vous au **01 48 02 45 39**.

Mission locale

Mission Locale intercommunale
Gagny / Villemomble
Les Pavillons-sous-Bois Association loi 1901.

Antenne des Pavillons-sous-Bois

01 48 02 45 39

accueil@m1gpv-mlidf.org

Horaires d'ouverture au public :

De 9h15 à 12h30 et de 13h45 à 16h30

Qui est concerné ?

Pavillonnais âgé de 16 à 25 ans, non scolarisé, non étudiant.

Pour quoi ?

- définir un projet professionnel,
- lever des freins à l'emploi,
- orienter vers un partenaire spécialisé ou un dispositif de droit commun,
- accompagner dans la recherche d'un emploi, d'une alternance, d'une formation,
- rencontrer des employeurs,
- parler de ses problématiques personnelles.

Inscription

Sur rendez-vous au **01 48 02 45 39**.

Solidarité / Associations

Coup de pouce

89, avenue Aristide Briand

☎ 06 62 57 09 45

✉ cp.pavillons@free.fr

Boutique alimentaire sur inscription

Croix-Rouge Française

5, allée Henri Barbusse

☎ 01 48 50 27 63

Resto du Cœur

Avenue de Rosny

☎ 09 87 19 55 62

Secours Catholique

89, avenue Aristide Briand

Organismes

Assistantes sociales

131-135, avenue Aristide Briand

☎ 01 71 29 57 40

Caisses d'Allocations Familiales

15-17, rue Jean-Pierre Timbaud

Rosny-sous-Bois

☎ 0 810 25 93 10

> SANTÉ

Centre Municipal de Santé (CMS)

91, avenue Aristide Briand

☎ 01 72 59 19 60

✉ cms@lespavillonssousbois.fr

Prise de rendez-vous uniquement par téléphone.

i Le centre municipal de santé a été créé pour faciliter l'accès aux soins à tous et favoriser une médecine de proximité dans le respect du libre choix de l'usager.

Polyvalent et conventionné, le CMS regroupe diverses spécialités :

- Chirurgien-Dentiste
- Médecine générale
- Gynécologie
- Soins Infirmiers

Consultations médicales sur rendez-vous uniquement

Le centre de santé organise également des actions de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé : vaccinations, prévention buccodentaire.

Horaires

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h
- Jeudi : 9h-12h30/13h30-19h

Prise en charge

Tiers-payant pour tous les assurés sociaux. Carte vitale obligatoire pour en bénéficier et ne payer que le ticket modérateur. Certaines mutuelles ont des conventions avec le CMS ce qui permet une dispense d'avance de frais.

Sur présentation des justificatifs aucune avance de frais n'est demandée. Frais de chirurgie dentaire ne sont pas concernés.

Situation	Justificatif à présenter
Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C ou ACS)	<ul style="list-style-type: none"> • Carte vitale • Attestation de droits
Bénéficiaire de l'Aide Médicale d'État (AME)	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation AME
Patient pris en charge à 100% au titre d'une pathologie lorsque les actes sont en relation avec celle-ci (ALD, invalidité...)	<ul style="list-style-type: none"> • Carte vitale • Attestation de sa caisse d'assurance maladie, datant de - de 3 mois et précisant l'ouverture des droits
Accident du travail ou maladie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Carte vitale • Volet d'accident de travail ou de la prise en charge délivrée par l'employeur
Patient dont la mutuelle a signé une convention avec la ville	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de mutuelle à jour

Professions médicales et para-médicales

> MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Batard
7, avenue Aristide Briand
☎ 01 48 47 18 68

Dr Blondeau
33, avenue Victor Hugo
☎ 01 48 47 78 95

Dr Chaumont - Dr Lootvoet
Dr Amoyal - Dr Geerts
2, boulevard Roy
☎ 01 41 55 75 50

Dr Faure
154, avenue Aristide Briand
☎ 01 48 48 49 70

Dr Follezou
33, avenue Victor-Hugo
☎ 01 41 55 50 10

Dr Ton Quoc
33, avenue Victor Hugo
☎ 01 48 49 97 35

Dr Viola
94, avenue Jean Jaurès
☎ 01 48 48 34 88

Centre médical pluridisciplinaire
93, avenue de Rome
☎ 01 86 64 15 34

> MÉDECINS SPÉCIALISTES

Homéopathie

Dr Rotman
8, allée Lazare Carnot
☎ 01 48 50 09 27

Psychiatrie

Dr Slimanou
33, avenue Victor Hugo
☎ 09 53 19 97 53

ORL

Dr Aisenberg
252, avenue Aristide Briand
☎ 01 80 89 57 77

Rhumatologie

Dr Mage
126, avenue du Président Wilson
☎ 01 48 48 27 91

Orthoptie

Centre de Santé
93, avenue de Rome
☎ 01 86 64 15 34

Chirurgiens-dentistes

Dr Benaïssa - Dr Amaudric - Dr Lussato
83, allée Pierre et Marie Curie
☎ 01 48 50 06 44

Cabinet dentaire Chanzy
Dr Chemla Jonathan - Dr Elbaz Shelly
Dr Chaouat David - Dr Tedgui Gabriel
35, avenue de Chanzy
☎ 01 48 02 02 02

Dr El Moheb - Dr Hamada
148, avenue Jean Jaurès
☎ 01 48 48 63 58

Dr Lepont-Kordyl
2, boulevard Roy
☎ 01 55 89 06 60

Dr Mezi-Kaïbi
24, avenue Victor Hugo
☎ 01 48 48 75 50

Dr Party
115, avenue Aristide Briand
☎ 01 48 48 27 72

Cabinet dentaire Chanzy
35, boulevard de Chanzy
☎ 01 48 02 02 02

Centre dentaire Digimed
60, avenue Victor Hugo
☎ 01 48 50 06 32

SOLIDARITÉ - EMPLOI - SANTÉ

Centre dentaire Médident
Dentiste - Orthodontiste
Implantologue
44, avenue Victor Hugo
☎ **01 85 74 55 26**

Centre de Santé - Dentiste
93, avenue de Rome
☎ **01 86 64 15 34**

Ambulances

Ambulance Bosphore
18, allée Pierre et Marie Curie
☎ **06 72 47 82 08**

Infirmières-infirmiers

Baudras - Douniol Claire
Jourdain Sylvia
2, allée de Rosny
☎ **06 12 01 34 12**

Cabinet Boritch - Griffit - Dejean -
Moisset
62 bis, allée Pierre Brossolette
☎ **01 48 49 20 82**

☎ Boritch : **06 79 72 70 01**
☎ Griffit : **06 77 81 67 57**
☎ Dejean : **06 32 51 81 30**

Chaffia Kessili
22, allée du Passeur
☎ **06 77 73 36 71**

Chazard Marie-Joelle
142, avenue Aristide Briand
☎ **01 48 49 16 39**

Cabinet Brossolette
Cisse Massi - Kamwa Adeline
147, avenue Jean Jaurès
☎ **01 48 48 41 22**

Desousa Johnny - Pierens Lucie
223, avenue Jean Jaurès
☎ **06 60 68 20 98**

Leroy Marine - Monti Rebecca
7, avenue Aristide Briand
☎ **01 48 48 05 55**

Ouaret Sonia
2, allée de Rosny
☎ **06 23 88 85 83**

Pernelle Olivier
14, allée de Bouvines
☎ **01 48 02 89 81**

Kinésithérapeutes

Bamana Soky
31, avenue Victor Hugo
☎ **09 84 08 24 55**

Decorce Richard - Rembert François -
Roger Vincent
28, allée Pierre Brossolette
☎ **01 48 49 67 46**

Nebati Nassera
31, avenue Victor Hugo
☎ **06 59 54 81 16**

Pelage-Jaune Anne
33, avenue Victor Hugo
☎ **01 48 49 31 66**

Soussan Nathalie
66, allée Émile Zola
☎ **01 48 48 53 09**

Zinetti Catherine
2, boulevard Roy
☎ **01 48 48 77 46**

Ostéopathie

El jabri Nawal
258, avenue Aristide Briand
☎ **07 83 39 76 83**

Gasthoori Paramanatham
60, allée Pierre et Marie Curie
☎ **06 03 41 72 98**

Laforge Thaïs
7, avenue Aristide Briand
☎ **06 09 20 75 99**

Larteb Mehdi
214, avenue Aristide Briand
☎ **06 26 77 33 05**

Zinetti Anne-Sophie
2, boulevard Roy
☎ **06 60 64 04 92**

Laboratoires d'analyses médicales

Biogroup Laboratoire

4, avenue de la gare de Gargan
☎ **01 55 89 00 90**

Guevalt Pavillons-sous-Bois
163, avenue Franklin
☎ **01 48 02 00 73**

Orthophonistes

Sarah Cohen
27, allée Jean-Jacques Rousseau
☎ **07 68 65 29 26**

Slakmon Carole
83, allée Pierre et Marie Curie
☎ **01 48 02 20 49**

Volckmann Catherine
42, allée Pierre et Marie Curie
☎ **01 48 49 25 14**

Alexandra Jansem
2, allée de Rosny
☎ **01 83 74 24 98**

Pharmaciens

Pharmacie de la Basoche
123, avenue Jean Jaurès
☎ **01 48 48 11 87**

Pharmacie de Chanzy
1, avenue de Chanzy
☎ **01 48 48 10 64**

Pharmacie de l'Europe
112, avenue de Rome
☎ **01 48 47 42 97**

Pharmacie La Fourche
54, avenue Aristide Briand
☎ **01 48 48 12 64**

Pharmacie Victor Hugo Selarl
35, avenue Victor Hugo
☎ **01 48 48 19 06**

Podologues, pédicures

Greselin Arnaud
126, avenue du Président Wilson
☎ **01 48 48 50 59**

Hoque Samanta
7, avenue Aristide Briand
☎ **06 95 70 41 90**

Halfon Sharone
66, allée Émile Zola
☎ **09 87 48 47 76**

Psychologues

Weigel Olivier
2, allée de Rosny
☎ **07 56 81 82 82**

Feli Sonia
2 boulevard Roy
☎ **06 70 02 84 48**

Caux Catherine
199, avenue Jean Jaurès
☎ **06 99 83 22 66**

Chmura Sabrina (Neuropsychologue)
10, passage de la Main Ferme
☎ **06 20 86 11 28**

Sportouch Yaël
Allée du Garde Chasse
☎ **07 66 68 07 09**

Sage-femme

Fenaux Christine
10, allée de Bouvines
☎ **06 09 31 17 84**

Dététicien-Nutritionniste

Maëlyss Sanchez
Avenue Jean Jaurès
☎ **06 10 31 55 08**

Florence Vattier
149, avenue Jean Jaurès
☎ **06 37 14 06 31**

i Urgences après 19h30 :
Le 15 ou le 01 48 32 15 15

Clinique Vétérinaire Duprat
6, allée Henri Barbusse
☎ **01 48 48 48 08**



ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE

**GRAND
PARIS**
GRAND
EST intercommunalité

→ Grand Paris Grand Est

Assainissement

Grand Paris Grand Est, Territoire auquel la Ville appartient, est votre interlocuteur sur les questions relatives à l'assainissement.

 assainissement@grandparisgrandest.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi :
8h30 - 12h30 / 14h - 17h

 Formulaire en ligne :

www.grandparisgrandest.fr

Sur le territoire de Grand Paris Grand Est, le raccordement au réseau public d'assainissement est obligatoire. Vous devez raccorder votre habitation au système collectif d'assainissement des eaux usées, sauf si vous habitez dans une zone non desservie par le réseau.

Collecte et tri des déchets

Grand Paris Grand Est a la charge de la collecte des déchets.

Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est.

 www.grandparisgrandest.fr
ou **0800 50 49 36**

Chaque année, Grand Paris Grand Est, distribue dans vos boîtes aux lettres le calendrier des collectes.

La carte des secteurs est accessible sur le site internet de Grand Paris Grand Est ou sur celui de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Collectes en porte à porte

Les bacs doivent être déposés sur le trottoir la veille de la collecte à partir de 19h et rentrés le jour même. En cas de non-respect de cette réglementation, une verbalisation peut être effectuée (arrêté 2000/123).

Pour tous problèmes de bacs :

commande directement auprès de la Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est.

- i** Formulaire en ligne : www.grandparisgrandest.fr ou par téléphone **0800 50 49 36**.

Ordures ménagères (bac vert)

- Secteur 1 (vert) : lundi - vendredi
- Secteur 2 (jaune) : mardi - samedi

Emballages et papiers (bac jaune)

- Secteur 1 (vert) : mercredi
- Secteur 2 (jaune) : jeudi

Objets encombrants

- Secteur 1 (vert) : 2^{ème} mardi du mois
- Secteur 2 (jaune) : 4^{ème} mardi du mois
- Rues en rouge : 2^{ème} lundi du mois

Dépôt d'encombrants limité à 1m³ par foyer. À sortir la veille au soir après 19h et en évitant de gêner la circulation des piétons. Pas d'intervention en dehors des jours de collecte du prestataire.

Dépôts d'encombrants sur la voie publique en dehors des jours de ramassage strictement interdits et considérés comme dépôt sauvage (passibles d'une contravention).

Déchets végétaux (de mars à novembre) (bac marron)

- Secteur 1 (vert) : mercredi
- Secteur 2 (jaune) : jeudi

Emballage en verre (logements individuels uniquement)

- Secteur 1 (vert) : 1 mercredi sur 2
- Secteur 2 (jaune) : 1 jeudi sur 2

Pour les habitats collectifs : point d'apports volontaires localisation sur la carte

Déchèterie

Réseau de déchèteries Grand Paris Grand est
9, boulevard de Paris
Les Pavillons-sous-Bois
0 800 50 49 36

Lundi et jeudi : 14h à 17h30
Mardi et vendredi : 14h à 17h30
Samedi : 9h à 17h30
Dimanche : 9h à 13h30
Fermée les jours fériés

Documents pour y accéder

- justificatif de domicile de moins de six mois (quittance de loyer, factures d'électricité ou de gaz)
- justificatif d'identité

Conditions

- dépôt limité à 1 m³ par jour et jusqu'à 4 m³ par semaine maximum.
- 52 passages par an maximum sur l'ensemble des déchèteries du territoire.
- seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90 m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.
- camion benne et camion plateau interdits.

i Mes infos déchets géolocalisées sur l'application Clic Info Déchets

L'application **Clic Info Déchets** vous permet à partir de votre adresse :

- de localiser sur une carte dynamique les bornes à verre, à textiles, à emballages et papiers, et à ordures ménagères ainsi que les déchèteries proches de chez vous, et de visualiser leurs horaires ;
- de rechercher les jours de collecte de votre habitation et de générer votre mémo déchets personnalisé.



→ Aménager et Construire

Accès au GNAU (guichet numérique des autorisations d'urbanisme)
Connexion sur une plateforme dédiée accessible depuis le site internet de la ville.

Direction de l'Urbanisme
Allée Étienne Dolet

☎ 01 48 02 75 87/39

*Fermé au public le mardi et le jeudi.
Accueil téléphonique maintenu.*



Secteur réglementaire

Droit des sols au titre du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) :

Permis de démolir, permis de construire, déclaration préalable, déclaration abattage d'arbre, déclaration d'aménagement, demande d'autorisation de travaux des ERP (établissement recevant du public)
- Gestion des infractions (saisine du procureur et astreintes administratives).

Droit sur les enseignes et pré-enseignes au titre du RLPI (règlement local de publicité intercommunal) :

Demande d'enseigne ou pré-enseigne - Gestion des infractions.

Droit pour la lutte contre l'habitat indigne au titre du code de la santé et règlement sanitaire départemental :

Permis de louer (visite, instruction, gestion des infractions).

i Information sur : www.les-pavillons-sous-bois.fr/permisdelaouer ou au **01 48 02 75 39 / 87**

i Procédure habitat insalubre : Saisine sur la plateforme nationale signal-logement.beta.gouv.fr et prise de contact avec l'inspecteur de salubrité au **01 48 02 75 39/87**

Procédure de mise en sécurité (péril imminent et non imminent).

Droit sur l'hygiène alimentaire (commerce de bouches) :

ouverture du dossier avec saisine de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Droit sur les locations saisonnières : demande de changement d'usage, déclaration de location d'une habitation principale.

Droit sur la sécurité des ERP : organisation et suivi des Commissions Communales de Sécurité et Accessibilité pour les locaux à sommeil.

Secteur opérationnel

Études communales sur les aménagements projetés ou en cours sur le territoire : entrée de ville de la Fourche et requalification des franges urbaines de la RN3, projet de requalification de l'îlot Basoche, étude sur le secteur de Chanzy, projet de géothermie (réseau de chauffage urbain).

Suivi des documents cadre relevant de la Métropole tel que le SCOT et de l'Établissement public Grand Paris Grand Est tel que le PLUI, la veille et observatoire des copropriétés, l'aménagement et le développement économique, le schéma directeur des canaux de Paris... etc.

Gestion du domaine privé de la commune (acquisitions, cessions, biens vacants sans maître... et...)

Droit de préemption urbain et commercial : DIA : Déclaration d'intention d'aliéner - DCC : Déclaration de cession commerciale

Secteur divers

Recensement de la population (INSEE) : organisation et suivi de la collecte des informations qui a lieu chaque année.

Commerce de proximité : accompagnement à la commercialisation, mise en relation entre l'offre et la demande.

Permanences

ADIL, agence départementale d'information sur le logement - 1^{er} vendredi du mois à l'hôtel de ville de 9 h à 12 h.

SOLIHA - parcours de rénovation énergétique performante : rendez-vous en permanence locale 1 fois par mois.

i Inscription sur : www.soliprojet.fr ou contacter la Direction de l'urbanisme au **01 48 02 75 87 39** ou **01 48 02 75 87**

→ Stationnement

Zones de stationnement (zones consultables sur le site internet)

¼ d'heure gratuit / jour

Zone Rouge

Stationnement payant :

- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis de 9h à 13h et de 14h à 19h
- Les dimanches de 9h à 13h.

Zone Orange

- Stationnement payant les mercredis et samedis de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Stationnement gratuit les jours fériés et au mois d'août.

Paiement aux bornes ou sur l'application Easy Park.

Bornes de recharge pour les véhicules électriques

La ville a signé une convention avec le Sigeif et dispose de 4 bornes de recharge : place Charles de Gaulle, avenue du Président Wilson, place de la Libération et avenue du Général Leclerc.

PSR Oissery-Forfry

La ville dispose d'un parking souterrain, ouvert tous les jours pour faciliter le stationnement de courte ou de longue durée.

- Tarif de référence 1h : 1,60€
- Palier de 15 minutes : 0,40€
- Au-delà de 12 heures, l'heure supplémentaire est facturée 0,40€.

Tarifs des abonnements : rendez-vous sur le site internet

Accueil du parking
Place Oissery-Forfry

☎ 01 48 02 86 65



ENVIRONNEMENT

→ Voirie - Propreté

Gestion Technique de Proximité

Hôtel de ville

Bureau n°11

☎ 01 48 02 75 44 / 53 / 93

✉ mairie@lespavillonssousbois.fr

i Téléprocédures disponibles sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique vos demandes en ligne

Voirie

☎ 01 48 02 75 44 / 53 / 93

Toute occupation et/ou travaux sur le domaine public communal doit faire l'objet d'une demande d'autorisation délivrée sous forme d'une permission de voirie ou d'un arrêté municipal : pose d'un échafaudage, installation temporaire d'une benne ou un dépôt de matériaux, camions de déménagements, installation d'une clôture de chantier etc.

Comment l'obtenir ?

Faire une demande en mairie, auprès des services techniques (bureau n°11) ou directement sur le site internet de la ville en remplissant les formulaires.

Délai d'instruction

3 semaines avant la date d'entrée en vigueur de l'autorisation.

Coût

Les autorisations sont soumises à une taxation du domaine public communal, excepté les autorisations relatives aux stationnements des camions de déménagement.

Propreté

Lutte anti-graffiti

La ville a en charge le nettoyage des graffitis sur l'ensemble des équipements municipaux et peut également assurer le nettoyage des façades des propriétés privées sous certaines conditions (voir sur le site internet).

i Formulaire de demande à remplir auprès du service Environnement-Propreté urbaine. Disponible sur le site de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr.

Gestion de la propreté

Les services municipaux se mobilisent au quotidien pour nettoyer les trottoirs et collecter les déchets jetés sur la voie publique.





ASSOCIATIONS

ADEZIPP

Association pour le Développement Économique de la Zone Industrielle de la Poudrette aux Pavillons-sous-Bois.

Contact : Jean Pascal Morvidoni
ZI de la Poudrette
2, allée de Dublin
Les Pavillons-sous-Bois
📧 jpm@lmsparis.com

Activités : Permettre aux industriels de la zone de faire vivre leurs projets de vie en commun (sécurité, propreté, circulation, communication, convivialité)

AMDT

Amicale des Médailleurs et Décorés du Travail de la Seine-Saint-Denis.

Président : Michel Touitou
3, boulevard du Général de Gaulle
Villemomble
☎️ **06 20 48 56 17**
📧 michel.touitou@gmail.com

Permanence : Sur rendez-vous

Activités : Assistance, conseils et traitement des dossiers de demande personnelle d'attribution de médailles du travail. Participation aux deux cérémonies annuelles de remise des médailles d'honneur du travail par an à l'Hôtel de ville.

APJC

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture.

Présidente : Samira Habbeddine
23, allée Étienne Dolet
Les Pavillons-sous-Bois
☎️ 01 48 02 07 79
🌐 www.apjc.org
✉️ infos@apjc.org
📘 [apjc-assoc](https://www.facebook.com/apjc-assoc)

Activité : L'APJC est une association d'éducation populaire, Maison des Jeunes et de la Culture, agréée Centre social. Ouverte à toutes et à tous, elle développe des actions dans trois domaines : action sociale, jeunesse et loisirs/culture. Elle accompagne également les initiatives des adhérents et habitants.

Tarifs des cotisations : Adhésion à partir de 15€

Activités : Voir site Internet

Modalités d'inscription : Sur place aux horaires d'accueil

ASSOCIATIONS

ASP

Accompagnement Scolaire
des Pavillons-sous-Bois

Présidente : Virginie Gouet Roussel

Directrice : Amel Sahli

Hôtel de ville

Les Pavillons-sous-Bois

☎ **06 51 08 99 14**

✉ amelasp93@gmail.com

Activité : L'ASP a pour but d'offrir, aux côtés de l'école, appuis et moyens dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, ressources qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Son action est centrée principalement sur l'aide aux devoirs.

Tarifs des cotisations : à partir de 10€

Modalités d'inscription : fin août - début septembre auprès de la directrice.

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Maison des Anciens Combattants

69, allée Pierre Brossolette

Les Pavillons-sous-Bois

☎ **01 48 49 31 68**

FNACA

Fédération Nationale

des Anciens Combattants d'Algérie

Président : Jean-Claude Petit

Maison des Anciens Combattants

☎ **01 48 48 85 66**

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Comité des Pavillons-sous-Bois

Maison des Anciens Combattants

Président : Jackie Simonin

Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage

☎ **06 07 38 31 79**

Association patriotique distincte des associations d'Anciens Combattants, ouverte à tous. Sa vocation est de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée, d'entretenir leurs tombes et de transmettre le flambeau

aux jeunes générations. Participation aux commémorations et organisation chaque année, d'un voyage avec les classes de CM2 de la ville sur des lieux de mémoire.

UFAAC

Union Française des Associations

d'Anciens Combattants

Maison des Anciens Combattants

Président : Joseph Olivero -

Porte Drapeau

☎ **01 48 48 96 90** ou **06 82 36 20 95**

FNDIRP

Fédération Nationale des Déportés

Internés Résistants et Patriotes

12, avenue Jean Zay, Livry-Gargan

Président : Guy Morvan

☎ **06 03 28 81 14**

✉ papyguitou@dbmail.com

ATOUT CHŒUR

DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Club chorale

13, allée de Bragance

Les Pavillons-sous-Bois

Présidente et Cheffe de chœur :

Béatrice Gratton

☎ **06 78 99 17 91**

✉ beatrice.gratton@wanadoo.fr

Activités : Pratique du chant choral, intergénérationnel. Répertoire de style varié, adapté au groupe. Pas d'audition, il suffit juste d'aimer chanter et partager, et d'être disponible les mardis après-midi de 14h à 16h.

Lieu : salle Jean Moulin

138, avenue Aristide Briand

Tarifs des cotisations : 20€ par année scolaire - 1 séance d'essai gratuite

AYITI TIMOUN ANVIVIV

Présidente : Emmeline Saint-Paul Do

☎ 06 61 46 06 25

✉ assoc.anviviv93@gmail.com

🌐 ayititimounanviviv.fr

📌 Association Ayiti Timoun Anviviv

L'association parraine les enfants d'Haïti recueillis après le séisme du 12 janvier 2010 à Port-au-Prince, pour favoriser leur éducation, veiller à leur bonne santé et participer à leur scolarité. Ils vivent au sein de l'Orphelinat de la ville de Camp-Perrin, dans le département du Sud, géré par la congrégation des Sœurs de la Charité Saint Louis.

BADMINTON CLUB PAVILLONNAIS ET RAINCEENS 93

Président : Michaël Couraillon

☎ 06 10 59 25 57

✉ bad.bcpr93@gmail.com

🌐 www.bcpr93.fr

Lieu des cours : Salle de Sport Lino Ventura, 3, allée de Berlin et gymnase Léo Lagrange aux Pavillons-sous-Bois. Le Raincy : gymnase omnisports

Activités : Pratique et enseignement du badminton. Ouvert à toutes et tous, des plus jeunes au plus expérimentés.

Cotisation annuelle : De 180 à 230€ pour les adultes et de 150 à 180€ pour les mineurs.

CASA DE TRAS-OS-MONTES

Président : Manuel Mina-Fernando
Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 25 29 11 13

✉ lhetancheite@gmail.com

Activités : Association Franco-Portugaise de folklore. Groupe de danses folkloriques et de tambours. Festival folklorique.

Cotisation annuelle : 20€ par couple.

CERCLE D'ÉCHECS DES PAVILLONS DE GARDE

Président : Robert Iasoni

☎ 06 25 35 38 22

✉ iasoni.robert@orange.fr

Horaires : Vendredi soir 20h- 23h, jeux et cours adultes

Maison des anciens combattants
69, avenue Pierre Brossolette
Les Pavillons-sous-Bois

Samedi : 14h- 18h pour les jeunes, cours par groupe de niveaux.

Tarif : 120 € adhésion + licence fédérale (tarif en fonction de la catégorie)

CLUB EVASION 93

Randonnées, nature, culture
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Pascal Pizeine

Club evasion - BP 80

☎ 06 07 35 04 20

✉ c.evasion93@gmail.com

🌐 club-evasion93.blogspot.fr

Activités : Randonnées

CLUB YVONNE DE GAULLE

39, allée Jean-Baptiste Clément
Les Pavillons-sous-Bois

Présidente : Marie-Claire Peyrèbère

☎ 01 48 48 25 02

✉ cydg@orange.fr

🌐 <http://clubyvonnedgaulle-monsite-orange.fr>

Activités : Club loisirs à partir de 50 ans. La diversité des activités proposées a pour but d'offrir aux personnes retraitées ou préretraitées des activités de plein air.

Permanences : Du lundi au vendredi :
Hiver de 13h30 à 17h30
Été de 14h à 18h

COMITÉ DE JUMELAGE LES PAVILLONS-SOUS-BOIS BRACKLEY

Hôtel de ville
Les Pavillons-sous-Bois

La ville a signé un serment de jumelage en 1972 avec Brackley, située en Angleterre au sud du Northamptonshire. Elle dispose d'un patrimoine architectural ancien de qualité, dont l'Hôtel de ville et l'hôpital. Elle offre au visiteur le charme typique d'une bourgade cossue de la campagne anglaise que soulignent, entre autres agréments, de jolies et très accueillantes auberges de tradition.

ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE LES PAVILLONS-SOUS-BOIS ECIJA

22, allée Robillard

Les Pavillons-sous-Bois

Président : Serge Sartore

☎ **06 16 79 71 59**

✉ ecijano@hotmail.fr

Activité : Permettre la découverte de l'Andalousie, la région de Ecija et la culture espagnole. Accueil des amis Ecijanos et séjour à Ecija une fois tous les 2 ans.

Cours d'espagnol : Adultes (16€ l'heure payables au trimestre).

Cotisations : 20€ Inscriptions par mail.

COMITÉ DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

4, allée Séverine

Les Pavillons-sous-Bois

Présidente : Brigitte Slonski

Contact : Anne-Marie Lepage
vice-présidente

☎ **06 07 38 31 79**

✉ brigitte.slonski@orange.fr

Groupe WhatsApp accessible
uniquement aux adhérents

Activités : Un week-end franco-allemand en alternance à Münstermaifeld et aux Pavillons-sous-Bois chaque année. Une fois par mois, une activité au Photoclub face à la mairie, films, petites fêtes traditionnelles, Saint-Nicolas, Maibowle, une soirée cinéma à l'EDA en janvier.

Repas au restaurant. Expos parisiennes en lien avec l'Allemagne.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Antenne locale de l'Ourcq

Antenne des Pavillons-sous-Bois

5, allée Henri Barbusse

Référent local : Franck Stévenin

☎ **01 48 50 27 63**

✉ ul.ourcq@croix-rouge.fr

🌐 www.croix-rouge.fr

Permanences : 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois, 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h (vêtements), mercredi et samedi de 10 à 12h.

But : Elle reçoit les dons et distribue les aides multiples à son local des Pavillons-sous-Bois plusieurs jours par semaine. Elle organise deux ventes par an : en automne pour les livres, au printemps pour la braderie.

DLDP

Défense des Droits et des Libertés
aux Pavillons-sous-Bois

134, avenue Jean Jaurès

Les Pavillons-sous-Bois

Président : Jacques Dewaele

✉ dldp@free.fr

But : Défendre un urbanisme à visage humain, sans expropriation douloureuse, dans le respect de la propriété privé aux Pavillons-sous-Bois.

DLDP est une association apolitique qui œuvre à être une force de proposition, dans l'intérêt de tous et dans les domaines qui sont les siens aux Pavillons-sous-Bois.

DOUCE GYM GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Martine Bramme

☎ **06 15 55 32 97**

✉ martine.bramme@sfr.fr

Activité : Gymnastique accessible à tous. Progression par étapes, entraînement évolutif.

Tarif : 160€ (vacances scolaires non incluses)

Cours : Le lundi de 10h30 à 11h30
et le jeudi de 9h45 à 10h45

ESPACE DES ARTS

144, avenue Jean Jaurès

Les Pavillons-sous-Bois

Salle Philippe Noiret / Spectacle

Cinéma - Exposition

☎ **01 41 55 12 80**

-  espacedesarts@wanadoo.fr
-  www.espace-des-arts.fr
- Billetterie spectacle : <http://billetterie.espace-des-arts.fr/>
- Billetterie cinéma : <https://billetteriecinema.espace-des-arts.fr/>
-  @espacedesarts93
-  @espacedesarts93

Activités : cinéma, spectacles, expositions, actions culturelles, expositions

ESPOIR POUR LE CANCER

Mairie du Raincy
121, avenue de la Résistance - Le Raincy

Président : Jean Paul Auduberteau

-  **06 14 66 67 68**
-  espoirpourlecancer@orange.fr
-  www.espoirpourlecancer.org

Activités : Apporter un soulagement concret aux services d'oncologie des hôpitaux de la Seine-Saint-Denis grâce à l'acquisition d'appareils médicaux, remis personnellement aux médecins concernés. Grâce aux dons, de nombreuses améliorations ont facilité le séjour des patients et de ceux qui les soignent.

FEMMES FORTES

Adresse postale : 26, allée Robillard
Les Pavillons-sous-Bois

Présidente : Marhaba Hamachi Linda

-  **06 13 26 95 42**
-  femme.frte@gmail.com
-  femmes-fortes.fr
-  [assofemmesfrte](https://www.facebook.com/assofemmesfrte)

Activités : Sensibilisation à la maladie ou au handicap, atelier littéraire, atelier d'écriture, atelier visualisation, atelier valoriser son image, récolte et don de protections hygiéniques.

HORIZON CANCER

36ter rue du Général de Gaulle
Montfermeil

Présidente : Josianne Garcia

-  **01 43 32 79 77**
-  horizon-cancer@wanadoo.fr
-  www.horizon-cancer.org
-  @HORIZON CANCER
-  @HORIZON_CANCER

Cotisation : 10 €/an pour toutes les activités proposées.

Permanence : 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h à l'Hôtel de ville (local à côté de l'accueil), des Pavillons-sous-Bois.

But : Écouter, aider et soutenir les personnes touchées par le cancer et leur famille, traitement de tous les problèmes à l'exception des aspects médicaux.

HÔTEL SOCIAL 93 - SAMU SOCIAL

ABRI Groupe
33, boulevard Robert Schuman
Livry-Gargan

 **01 43 81 85 22**

Le groupement ABRI a développé un dispositif visant à accompagner chaque personne accueillie vers une réinsertion sociale adaptée à sa problématique, fondée en priorité sur l'accès au logement et au retour à l'emploi.

LA HALLE DES CRÉATEURS

85, allée Pierre Brossolette
Les Pavillons-sous-Bois

Présidente : Agnès Bodin

-  **06 84 80 40 42**
-  agnes@creationsgate.com
-  creationsgate.com

Activités : Association à but non lucratif qui regroupe des professionnels créateurs, artisans et artistes.

LES AMIS DE LA GENDARMERIE COMITÉ 93-1

8, allée Hippolyte Vincent
Les Pavillons-sous-Bois

Président : André Liboz-Lalé

-  **06 77 60 21 12**
-  liboz.andre@gmail.com
-  <https://www.amis-gendarmerie.com/fr/>

ASSOCIATIONS

Activités :

- Promouvoir et transmettre les valeurs portées par la Gendarmerie nationale.
- Soutenir les gendarmes dans leurs missions au service de la population.
- Consolider les liens entre la Gendarmerie et la Nation.

LES MISTINGUETTES

10, allée Étienne Dolet
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Mickaël Nicolò

Contact : Laurence

☎ **06 83 10 19 85**

✉ mistinguettes.assoc@yahoo.fr

Facebook : mistinguettesdanse

Activité : Cours de danse / cabaret dès 4 ans : classique, jazz, bollywood, tango, flamenco, pure Cabaret, street, country, etc./ Fit cabaret (à partir de 16 ans)

Tarifs des cotisations

Adhésion à l'association : 20€ - 1h de cours par semaine : 210€ - 1h30 à 2h de cours par semaine : 260€ - 2 cours par semaine : 330€ -3 cours par semaine : 380€

Cours à l'unité ou par carte si vous n'êtes pas là toute l'année.

Possibilité de payer en plusieurs chèques (10 chèques maximum)

LES QUILLEURS D'ÉLITE MÖLKKY CLUB LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Siège : 45, allée de Bouvines
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Fabien Mignot

☎ **06 30 28 44 63**

✉ lesquilleursdelite@hotmail.com

f Les Quilleurs d'Élite Mölkky Club des Pavillons-sous-Bois

Activité : Jeux de Mölkky et autres jeux d'adresse en extérieur et intérieur.

Stade Léo Lagrange les samedis matin de 10h à 11h

Cotisation annuelle : 20€ (adulte), 15€ (enfants de 5 à 18 ans)

LIONSTEAM TAEKWONDO

Espace des Arts,
144, avenue Jean Jaurès,
Gymnase Jean Macé,
55, avenue Aristide Briand,
Les Pavillons-sous-Bois.

Président : Jean-Michel Tavares

☎ **06 72 23 44 26**

✉ lionsteamtaekwondo@gmail.com

@lionsteam_tkd

Activités :

- Cours de Taekwondo à partir de 6 ans
- Art Martial Coréen, Sport Olympique

L'association propose différentes pratiques : Traditionnelle, compétition, Self-Défense.

Tous Niveaux.

Tarifs des cotisations :

- Enfants dès 6 ans : 240€
- Ados/ Adultes 12 et Plus : 260€
- Ceinture Noire : 200€
- 1 Cours par semaine : À partir de 120€

Inscription en ligne : <https://yfp6teal.forms.app/lionsteamtkd>

PAVILLONS-OURCQ-ENVIRONNEMENT

Adresse siège : Hôtel de ville
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Bruno Faour

☎ **06 80 33 37 73**

✉ bruno.faour@orange.fr

Activités : Défense de l'environnement

- Aménagement des berges de l'Ourcq
- Urbanisme - transports - participation à l'Observatoire municipal de l'environnement.

PHOTO-CLUB PAVILLONNAIS

171, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Thierry Derome

✉ photo.club.pavillonnais@gmail.com

✉ contact@photo-club-pavillonnais.fr

🌐 www.photo-club-pavillonnais.com

Activités : Réunion tous les vendredis soir à 20h30 pour échanger sur la photo selon un programme mensuel établi (voir site).

Ateliers d'apprentissage et de perfectionnement à la demande : appareil photo, prise de vue, studio, développement numérique, laboratoire argentique.

Expositions (Semaines de la Photo et Grand Format). Sorties photo et concours (de la PPF).

Tarifs des cotisations (2025-2026) :

Plein tarif 110€ (compris Fédération Photographique de France) -

- 22-25 ans 90€
- 18-21 ans 55€
- moins de 18 ans 40€

Inscription, début septembre ou cours de saison (tarif dégressif) après plusieurs séances d'essai possibles.

SECOURS CATHOLIQUE

89, avenue Aristide Briand
Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Pierre-Michel Landry
☎ equipe.lespavillonssousbois.930@secours-catholique.org
🌐 seinesaintdenis.secours-catholique.org/

Activités : Association de solidarité et de fraternité. Accueil, écoute accompagnement aux droits sociaux, convivialité. Aide ponctuelle mais pas de distribution alimentaire.

Permanences : accueil social le mercredi matin sur rendez-vous. Café sourire ouvert à tous le mercredi après-midi. Voir panneau d'affichage sur l'avenue.

SEP STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

Président : David Batista
☎ **Gardien :** 06 03 80 18 36

Accueil secrétariat : Sophie Duca :

☎ **01 48 47 86 60**

✉ seppav@free.fr

Activités : L'association Stade de l'Est regroupe six sections : athlétisme/ gymnastique, basket, cyclisme, football, pétanque, tennis de table.

SEP ATHLÉTISME

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Jean-Pierre Roux

☎ **06 88 68 24 41** (après 20h) ou par SMS

🌐 www.sep-athlétisme.clubeo.com

Activités : Allie plaisir, santé et dépassement de soi. Améliore la motricité des enfants, renforce la forme et la confiance des adultes. Âge de 4 à 99 ans. Disciplines de l'athlétisme en course, saut, lancers et endurance.

Cotisation annuelle :

120€ Cadet et juniors
170 à 190€ par an autres catégories -
Licence - Assurance

Inscriptions lors des entraînements -
mardi et vendredi de 18h à 20h.

SEP GYMNASTIQUE

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Jean-Pierre Roux

☎ **Contacts :** Jean-Pierre : **06 88 68 24 41**
à partir de 20h

☎ Sophie Duca : **01 48 47 86 60** (lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement le matin)

Activités (à partir de 16 ans) : Gym abdo fessiers, renforcement musculaire, stretching, cardio, pilate, yoga, step, zumba.

Cotisation annuelle : à partir de 150 € pour l'année

Lieux des cours : Espace des Arts, place Charles de Gaulle, 1^{er} étage

ASSOCIATIONS

SEP BASKET-BALL

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

Présidente : Mariam Gassama

☎ **06 51 03 71 13** (après 20h)

✉ sepbasket@yahoo.fr

Activités proposées :

BASKET-BALL 5X5 - 3X3

Âge : à partir de 5 ans

Lieux d'entraînement : salle de Sport
Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange

SEP CYCLISME

TEAM CYCLISTE STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Jean-Paul Travaillé

☎ **06 64 27 69 63**

✉ jptravaille@hotmail.fr

🌐 www.teamcyclistesep.fr

Tarif à l'année : 180€ pour les adultes et
100€ pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Activités : Cyclisme pour adultes et
enfants à partir de 7 ans.

SEP FOOTBALL

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Mohamed NDAW

☎ **06 46 35 93 76** (uniquement par SMS)

🌐 sep-football.footeo.com

Activités : Football de loisir et de
compétition - école de football pour
débutant à partir de six ans - équipe
féminine

SEP JUDO

Association indépendante du SEP
Dojo Michel Declève
7, allée de Berlin
Les Pavillons-sous-Bois

Président : Abdelkader Ouchenir

☎ Tél fixe (bureau) : **01 41 55 03 24**

☎ Portable club : **06 58 75 80 96**

✉ contact.sepj@gmail.com

🌐 sep-judo.fr

Activités proposées : 2 cours par
semaine de 45 min à 1h30 par séance

- Éveil-judo (dès 4 ans)
- Judo (enfants dès 6 ans, Ados cours
spécifiques, Adultes et Seniors)
- Taïso (Ados, Adultes, Seniors)
- Kendo (Ados, Adultes, Seniors)
- Sport Chanbara (dès 5 ans)
- Jujitsu : sous réserve de disponibilité
d'un enseignement diplômé
- Karaté DO (à partir de 8 ans, Ados,
Adultes et Seniors)

SEP PÉTANQUE

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

Président : David Batista

☎ **06 20 12 40 33**

✉ batista.david@hotmail.com

Cotisation annuelle : Seniors : 55€,
juniors : 15€, gratuit pour mes moins de
16 ans

Activités : entraînements pétanque
et jeu provençal. Compétitions le
week-end. École de pétanque tous les
dimanches de 9h à 12h selon calendrier
fédéral.

SEP TENNIS DE TABLE

53, avenue Aristide Briand
Les Pavillons-sous-Bois

Présidente : Valérie Lericq

Contacts : Valérie Lericq

☎ **06 68 25 03 85**

✉ ttsep@yahoo.fr

🌐 www.septennisdetable.clubeo.com

Activité : Tennis de table

Lieu des cours : Salle dans la cour de
l'école Jean Macé
53, avenue Aristide Briand



SEP TENNIS

Association indépendante du SEP
Club house Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole-France
Les Pavillons-sous-Bois

Présidente : Mireille Briand

☎ **01 48 48 83 31**

✉ contactseptennis@gmail.com

🌐 www.septennis.fr/

Activité : Pratique du tennis pour tous les âges et niveaux : école de tennis, cours adultes, compétitions, loisirs et animations toute l'année dans une ambiance conviviale et dynamique.

Tarifs des cotisations : jeunes à partir de 150€, adultes à partir de 260€.

Modalités d'inscriptions : pendant les permanences du club à partir du 29 août. Les mardis, mercredis et vendredi de 17h à 21h, les samedis de 10h à 14h.

SHRPA-SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU RAINCY ET DU PAYS D'AULNOYE

Hôtel de ville - Le Raincy

Président : Eric Guichard

☎ **01 43 02 42 00** le lundi matin de 10h à 12h

☎ **Contact** : Anne-Marie Lepage
06 07 38 31 79

🌐 societe-historique-du-raincy@live.fr

✉ e.guichard19@gmail.com

Activité : recherches et études sur l'histoire locale, organisations d'expositions, de sorties et de conférences, publication de monographies et d'une revue annuelle, En Aulnoye Jadis. L'association recueille photographies et documents sur l'histoire.

Correspondante de l'association aux Pavillons-sous-Bois : Madame Lepage

Tarifs des cotisations : 34€ (la cotisation donne droit à la revue annuelle En Aulnoye Jadis)

TROUBLES ET NOUS

4, chemin des Postes
Les Pavillons-sous-Bois

Présidente : Anissa Mezzi

✉ contact.ten93320@gmail.com

f Troubles et Nous

Troubles et Nous accompagne les personnes concernées par les troubles neurodéveloppementaux et leurs familles par soutien, information et sensibilisation.

Troubles et Nous sensibilise les structures accueillant les jeunes publics aux troubles de l'apprentissage, organise des cafés de parents, rencontres pour aidants et conférences formatives. L'association siège au comité des aidants auprès du Ministère des Solidarités.

UC. CHANZY

29, avenue de Chanzy
Les Pavillons-sous-Bois Union des commerçants de Chanzy

Président : Olivier Châtelain

☎ **06 88 87 26 85**

✉ uc.chanzy@gmail.com

YOGAMINAD'S

Président : Fabien Veilpeau

☎ **Contact** : Dorothee **06 03 99 63 04**

✉ atelieryogado@gmail.com

🌐 yogadostudio.com/ateliers-collectifs

• Yoga Kids (6-12ans)

• Yoga Adultes (à partir de 16 ans) : Yoga traditionnel, Yoga dynamique, Yoga Relaxation, Yoga Zen etc...

Lieux des cours : Gymnase Jean Macé et Dojo Michel Declève

Adhésion : à partir de 10€

Trimestre (Yoga Kids et Adultes) : à partir de 100€

Annuel Yoga Kids : à partir de 250€

Yoga adultes annuel : à partir de 280€

Fiche d'inscription - Cerfa-Q-Sport

→ Ville des Pavillons-sous-Bois

Plan d'information

1. Dépôt CTM	B2	39. Square des Anciens Combattants d'Afrique du Nord	A1
2. Assistante Sociale	D3	40. Square du Souvenir Français	C4
3. Centre Technique Municipal	C3	41. Stade Léo Lagrange	B6-C6
4. Bibliothèque municipale	D4	42. Zone Industrielle de La Poudrette	A/B2-C1
5. Cimetière ancien	A1	43. Jardin des Fusillés	F3
6. Cimetière nouveau	B1	44. École de l'Alliance	E3
7. Club Yvonne de Gaulle	C3	45. PSR (Parking)- Chanzy-Victor Hugo	F3
8. Centre Municipal de Santé	C3	46. Déchèterie GPGE	A2
9. École Julie Victoire Daubié	B3	47. Poste de police municipale Claude Erignac	C1
10. Conservatoire Hector Berlioz	B4	48. Gymnase Stade Léo Lagrange	B6
11. Crèche Départementale Gisèle Halimi	C3	49. Crèche Les Petits Voyageurs RPE - LAEP	F3
12. Crèche Les Berceaux de l'Ourcq	B3	50. Collège Anatole France	B2
13. Collège Éric Tabarly	B5	51. Square Honoré d'Estienne d'Orves	B4
14. École Jean Macé	B3	52. École Robillard	D4
15. Dojo Michel Declève	C1	53. Foyer de Vie Virginie	C4
16. École Marguerite Léopold	C3	55. Crèche A Petit Pas	B3
17. École Monceau-Fontenoy	E3	56. Jardin de Mai	C3
18. École Pierre Brossolette - École Eugène Fischer	C5	57. Salle de Sports Lino Ventura	C1
19. Église Notre Dame de Lourdes	C3	58. École Jules Verne	C2
20. Église Saint Augustin	B6	59. Péniche Le Chat qui Pêche	C1
21. Gare de Gargan	F3	60. Résidence Victor Hugo Maison de retraite EHPAD	D5
22. Gare des Pavillons - Antenne des Restos du Cœur	E5	61. Crèche Les Moussaillons	B2
23. Gymnase Jean Macé	B3	63. Parc Danton	C1
24. Bâtiment Georges Pompidou : Associations Coup de pouce et Secours Catholique	C3	64. Bulle de Tennis Stade Léo Lagrange	B6
25. Hôtel de ville - Espace des Arts CCAS - Service Logement	D4	65. Parc de la bibliothèque Square Münstermaifeld	D4
26. Lycée Polyvalent Claude-Nicolas Ledoux	A2	66. Club de pétanque	B5
28. Maison des Anciens Combattants	C4	67. Tour Athéna : Maison de l'Emploi Missions Locale - Soins à Domicile Maintien à domicile	C3
29. Résidence les Clairières - Maison de retraite (EHPAD)	C3		
30. Marché des Coquetiers	C6		
31. Pavillons de Garde	B3		
32. La Poste	C4		
33. Centre bus RATP	B1		
34. Marché de la Basoche	C4-D4		
35. Salle et square Jean Moulin	C3		
36. Salle de tennis de table Jean Macé	B3		
37. Tennis couvert Stade Léo Lagrange	B6		
38. Le Patio	E3		



Bâtiments et lieux publics

Sens de Circulation

Limite de Commune

Espaces Verts

Borne de Recharge électrique IRVE

Piste cyclable

Potelet et Borne



Barrière

Voirie Privée

Horodateur

Secteur rouge (Courte durée)

Secteur orange

(stationnement payant le mercredi et le samedi)



→ Liste des rues

11-Novembre-1918- et-du-8-Mai-1945 (rond-point du)	C3	Étienne-Dolet (allée)	C4 - D5	Maurice (passage)	E4
14-Juillet (avenue du)	A1- A3	Étienne-Dolet (impasse)	D4- D5	Mésanges (allée des)	C2
Abbé-Alfonsi (allée de l')	C1	Étienne-Dolet (villa)	D5	Mésanges (impasse des)	C2
Albert-Thomas (avenue)	B5 - C5	Eugène-Dubois Enclos (allée)	D1	Michellet (allée)	E3
Ami-Léon (allée de l')	C2	Eugène-Fischer (avenue)	C5	Micheline (allée)	C1- D1
Amsterdam (quai d')	B2 - C2	Europe (Pont de l')	C2	Micheline (impasse)	D1
Anatole-France (allée)	C5 - C6	Fauvettes (allée des)	C5	Micheline (passage)	D1
Anges (carrefour des)	E2 - E3	Felix-Faure (allée)	C3 - D4	Monge (allée)	D5 - D6
Anges (impasse des)	E3	Fernande (allée)	C4	Monthyon (allée)	C2 - D2
Arago (allée)	E3	Firmin-Gémier (villa)	E3	Monthyon (impasse)	D2
Archers (allée des)	D3	Fleurs (passage des)	B3	Montmartre (allée)	B5 - B6
Aristide-Briand (avenue)	A3 - F2	Fleury (impasse)	C2	Nouvelle (allée)	F2
Arquebuses (allée des)	D3	Fontenoy (allée de)	D3 - E3	Oissery-Forfry (place)	F3
Arthur-Guérin (allée)	C4	Fontenoy (impasse)	D3	Olivier (allée)	D2 - D3
Athènes (allée d')	A2	Fontenoy (passage)	E3	Parc (allée du)	D5
Avenir (allée de l')	D2	Forêt (pont de la)	A3	Paris (Boulevard de)	A2 - B1
Balzac (allée)	C3	Fourche (carrefour de la)	B3	Passeur (allée du)	C1
Beaumarchais (allée)	B5 - B6	Franche-Comté (allée de la)	C2	Pasteur (Boulevard)	C6 - E3
Béranger (allée)	C3	Francis-de-Pressencé (allée)	C6	Paul-Lafargue (allée)	F2 - F3
Berlin (allée de)	C1	François-Marais (allée)	D3 - D4	Pavillons (villa des)	A3 - A4
Berthie-Albrecht (allée)	B5 - C4	Franklin (avenue)	C6 - D4	Pierre-Brossolette (allée)	C4 - C5
Boërs (allée des)	D2	Frères-Lumière (allée des)	B1 - B2	Pierre-et-Marie-Curie (allée)	B3 - C4
Bon-pêcheur (allée du)	C2	Gabriel (allée)	C2	Pierre-Simon-Girard (impasse)	C1
Bougainville (allée de)	A1 - B1	Garde-Chasse (allée du)	C3	Plaine (allée de la)	C6
Bouvines (allée de)	D4	Gare (avenue de la)	E3 - E4	Platanes (allée des)	A2 - B1
Brackley (carrefour)	D5	Général-Joubert (allée du)	C3	Pompe (allée de la)	B4
Bragance (allée de)	F3 - E3	Général-Leclerc (avenue du)	B3	Postes (chemin des)	D5
Bruxelles (allée de)	B1 - C1	Georges (rue)	A3	Pottier (allée)	B4
Cabrolier (allée)	C2	Georges-Pompidou (avenue)	B2	Président-Wilson (avenue du)	D4 - E2
Camille-Desmoulins (allée)	C1 - D1	Georgette-Bach (avenue)	B2	Prétoria (allée de)	D2 - D3
Canal (allée du)	B2 - B3	Guinguettes (Impasse des)	C1	Prévoyance (rue de la)	3 - B4
Centre (allée du)	C6	Jean-Baptiste-Clément (allée)	C4 - D3	Quesnay (rond-point)	D2
Châlets (allée des)	C4	Jean-Jacques-Rousseau (allée)	E4 - E3	Raymonde (allée)	C4
Châlets (cité des)	C5	Jean-Louis-Rapinat (allée)	E3	Rendez-vous (allée du)	D5
Champetières (allée de)	F3	Jeanne (rue)	A3	Résistance (place de la)	D4
Chanzy (avenue de)	F3 - F2	John-Fitzgerald-Kennedy (avenue)	C5	Robert-Estienne (allée)	D3 - E4
Charles-Cros (allée)	B1	Jules-Auffret (allée)	D4 - E3	Robert-Schmitt (allée)	C3
Charles-de-Gaulle (place)	D4	Jules-Guesde (allée)	B6 - B5	Robert-Schuman (carrefour)	B1
Charlot (rue)	A3	Jules-Vallès (allée)	D3	Robespierre (allée)	B5 - C5
Chât qui pêche (allée du)	C2	Just-Adolphe-Leclerc (allée)	A1 - B1	Robillard (allée)	D4 - D3
Château (allée du)	D5	Krüger (allée)	D2 - D3	Robinet (allée)	C5
Chemin latéral au canal	C1	La-Basoché (= place Roger Salengro)	E3	Rocroi (allée de)	D4
Chênes (passage des)	C5	Lafont (impasse)	E3	Roger-Salengro (place)	C4
Chevalier-de-la-Barre (allée du)	B3 - D3	Lavoisier (allée)	C5 - D5	Rome (avenue de)	B1 - C1
Chevreau-d'Or (impasse du)	E3	Lazare-Carnot (allée)	C5	Rosny (allée de)	E4-F3
Clément-Ader (allée)	B2	Ledru-Rollin (allée)	C4	Roy (boulevard)	F3
Clocher-d'Aulnay (chemin du)	D2	Libération (place de la)	F3	Sainte-Anne (allée)	C1
Colonel-Fabien (allée du)	B3 - D2	Lisbonne (allée de)	A3 - A2	Sainte-Anne (impasse)	C1
Convention (allée de la)	D3	Londres (allée de)	C1	Salvador-Allende (carrefour)	E2 - F2
Copenhague (quai de)	C1	Louis-Auguste-Blanqui (allée)	B6 - C6	Sansonnets (impasse des)	C3
Croix-Blanche (allée de la)	B1	Louis-Cailmanovic (allée)	C2 - C3	Sautereau (allée)	B4
Dalmas (allée)	C2	Louis-Carmontelle (place)	B3	Schacher (allée)	D1
Daniëlle-Casanova (allée)	B3 - C4	Louis-XIV (allée)	A1- B1	Séverine (allée)	C4
Daniëlle-Casanova (impasse)	B4	Louise-Michel (avenue)	B2	Soleil-Levant (impasse du)	B3 - B4
Danton (allée)	C1 - D2	Luxembourg (allée de)	B2 - B1	Stephenson (allée)	B1
Denain (allée)	E3	Madrid (allée de)	A2 - A3	Thiesset (allée)	D1
Denis-Papin (allée)	B1 - B2	Main-Ferme (allée de la)	C4 - C5	Trésor-Perdu (allée du)	D4 - E4
Deparcieux (allée)	D2	Main-Ferme (passage de la)	C5	Verrier (allée)	E4
Dublin (allée de)	C1	Maison-Blanche (allée de la)	B4	Victor-Hugo (avenue)	E3
Ecjia (carrefour d')	D2	Marcellin-Berthelot (allée)	C3	Victor-Hugo (impasse)	E3
Écoles (rue des)	B3	Maréchal-de-Bourmont (allée du)	B1	Village (allée du)	C6
Edgar-Quinet (allée)	E3	Marie (allée)	B4 - C4	Vincent (allée)	B3
Edmond-Richer (allée)	B3	Marie-Louise (allée)	D2	Violettes (allée des)	D5
Édouard-Vaillant (allée)	C3	Marie-Thérèse (allée)	A4 - A3	Virginie (allée)	C4
Émancipation (allée de l')	C2	Marie-Thérèse (impasse)	A4	Voltaire (allée)	D4 - E4
Émile-Zola (allée)	C3 - C4	Mariniers (impasse des)	C2	Watt (allée)	B1 - B2
Enclos-Fleury (allée de l')	C2	Marronniers (villa des)	D5	Xavier-Privas (allée)	B3
		Martyrs (allée des)	F3		

→ Infos pratiques

> APPELS D'URGENCE

Police Secours **17**

Pompiers **18**

SAMU **15**

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes **114**

> SANTÉ

Médecins Plateforme de régulation du 93.

SUR 15

Centre d'Accueil et de Crise Urgence psychiatrique

☎ **01 55 89 91 51** (jusqu'à 21h)

13-15, rue Lucien Chapelin
93140 Bondy

Chirurgien-dentiste

☎ **01 43 01 00 26**

Centre anti-poisons Paris

☎ **01 40 05 48 48**

(renseignements par téléphone)

Pharmacies : Gardes des week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 20h

Pharmacie de l'Europe :

☎ **01 48 47 42 97**

112, av. de Rome.

Ouvert 7j/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et jours fériés

Pharmacie de Chanzy :

☎ **01 48 48 10 64**

1, av. de Chanzy.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h et 1 dimanche sur 2

Après 21h contactez le commissariat :

Livry-Gargan : **01 56 48 64 00**

Hôpitaux et urgences médicales

Hôpital Jean Verdier

Avenue du 14 juillet

Bondy

☎ **01 48 02 66 66**

Hôpital Le Raincy/Montfermeil

10, rue du Général Leclerc

Montfermeil

☎ **01 41 70 80 00**

Hôpital Avicennes

125 route de Stalingrad

Bobigny

☎ **01 48 95 55 55**

Hôpital Privé de l'Est Parisien

11 boulevard de la République

Aulnay-sous-Bois.

Le service des Urgences ouvert 24H/24 7J/7 et joignable au **01 48 19 33 34**

Hôpital Robert Ballanger

Boulevard Robert Ballanger

Aulnay-sous-Bois

☎ **01 49 36 71 23**

Ambulances

Ambulance Bosphore

18, allée Pierre et Marie Curie

☎ **06 72 47 82 08**

> SOLIDARITÉ

Urgence sociale (SAMU social) : **115**

Urgence sociale (enfance maltraitée) : **119**

Urgence sociale (enfants disparus) : **116**

> SERVICE / SÉCURITÉ

Police Municipale

1, allée de Berlin

Les Pavillons-sous-Bois

☎ **01 48 02 75 37**

Permanence technique de la Ville

☎ **01 48 48 20 94**

Fuite urgente Eau : **09 69 369 918**

ERDF - Groupe Exploitation Électricité

☎ **09 72 67 50 93**

GRDF - Urgences gaz

☎ **0 800 47 33 33**



L'immobilier est notre métier, c'est aussi notre passion !



Présente depuis 25 ans sur la commune des Pavillons-sous-Bois, l'équipe de l'agence Immo5 connaît chaque quartier, chaque rue... et surtout, comment vous y installer !

Que vous achetiez, vendiez ou simplement pour un conseil ou une estimation de votre bien, notre agence met son expertise locale et sa réactivité à votre service.

Ensemble, donnons vie ...

... à vos projets immobiliers !

*À votre service
du lundi
au samedi*

Venez nous rendre visite !

25, avenue Victor Hugo 93320 Les-Pavillons-sous-Bois



UN PROJET D'ACHAT OU DE VENTE ? UNE ESTIMATION ? 01 48 02 00 21

Proche de vous, à l'écoute de vos projets

agence@immo5.fr